

Responsable de projets de formation

• Contexte de formation	2
• Objectifs de formation	2
• Programme de formation	3
• Ingénierie de formation	6
• Organisation de la formation	6
• Méthodes pédagogiques et évaluatives	7
• Validation des acquis	8
• Modalités d'inscription	8
• Prix de formation	8
• Conditions générales	9

SOMMAIRE

Contact

Sylvie LEFEVRE
Tél. : 01 42 26 07 54
info@lca-performances.com

Dates des sessions

Paris : 3-6 septembre 2018
Nantes : 3-6 décembre 2018

LCA Performances Ltd

37, rue d'Amsterdam
75008 - Paris
www.lca-performances.com

Responsable de projets de formation

En règle générale, le responsable de projets de formation est rattaché à la direction des ressources humaines. A partir de cette position fonctionnelle ou hiérarchique, il analyse les besoins en compétences des salariés de l'entreprise et répond à leurs demandes par le renforcement ou la production de compétences nouvelles au travers de la mise en œuvre des actions de formation dans le cadre du dispositif juridique, réglementaire ou institutionnel en vigueur. Avec les compétences, techniques et méthodologiques acquises lors de cette formation, il sera en capacité d'accompagner tous les changements de l'entreprise quelle que soit leur origine interne ou externe.

Le responsable de projets de formation peut aussi travailler au sein d'un cabinet de conseil et intervenir en tant que consultant spécialisé dans un domaine de formation tel que e-formateur, conseiller en développement des compétences ou responsable de formation dans une entreprise privée ou publique. Dans la mesure où les métiers de la formation évoluent et nécessitent de nouvelles compétences en matière de l'ingénierie de formation et d'innovation pédagogique, tous les outils, que le stagiaire s'approprie durant la formation sont transférables directement dans entreprise.

Le public visé

Ce cycle de formation s'adresse aux responsables de projets de formation, responsables de formation en prise de fonction, les chargés du développement des ressources humaines, responsables du recrutement, responsables chargés de mobilité et gestion des carrières, chefs de projet de l'ingénierie de formation ainsi que les managers opérationnels ou fonctionnels, consultants et formateurs et à tous ceux et celles qui souhaitent créer, adapter, perfectionner ou développer leurs compétences et faire évoluer leur expertise ou expérience professionnelle vers le métier de responsable de projets de formation.

Le prérequis - conditions d'accès

En matière de prérequis, cette formation de ne nécessite pas de connaissances spécifiques en matière de formation ni d'un diplôme particulier. Cependant, la maîtrise d'une expertise à transformer en métier de responsable de projets de formation ou une expérience professionnelle dans les fonctions proches est demandée au candidat. Ce dernier doit également démontrer, au travers des travaux préparatoires, de sa capacité de penser et d'agir en mode de projet. Dès la validation de la candidature, [Yves JAUCYER](#) le formateur intervenant effectue l'ajustement entre les objectifs de formation, le profil socioprofessionnel du candidat et ses attentes spécifiques.

Objectifs de formation

Ces objectifs de formation s'inscrivent dans une chaîne de valeur du métier de responsable de projets de formation. Ils couvrent la totalité des compétences du métier et permettent, au stagiaire d'effectuer l'appropriation d'un dispositif complet des méthodes assurant le pilotage de projets de formation. Il s'agit notamment de :

- Modéliser son leadership et sa posture professionnelle de responsable de projets de formation pour mieux optimiser ses potentialités, ses talents et ses nouvelles compétences.
- Positionner son métier de responsable de projets de formation en sachant décrypter les attentes de l'entreprise, avoir une vision claire sur son référentiel métier, ses missions et ses objectifs stratégiques et opérationnels.
- Évaluer les besoins en formation dans l'entreprise, en cohérence avec la stratégie d'entreprise ainsi qu'avec la politique des ressources humaines et formaliser le plan de formation annuel.
- Développer les dispositifs de l'ingénierie de formation et acquérir les bases conceptuelles et pratiques de la conduite de projets de formation et de la production des compétences dans le cadre GPEC.
- Manager efficacement les projets de formation sur le plan logistique, économique, stratégique, réglementaire, pédagogique et évaluer le retour sur investissement de la formation.
- Concevoir, développer et lancer son projet de professionnalisation du responsable de projets de formation avec la mise au point des modalités d'accompagnement des plans d'action post formation.

La formation au métier de responsable de projets de formation développe un dispositif des méthodes et des outils opérationnels complet qui permettent au stagiaire d'atteindre ces objectifs. Le stagiaire bénéficie également, tout au long de cette formation, des conseils personnalisés du formateur pour optimiser l'appropriation de nouvelles compétences.

Responsable de projets de formation

Programme de formation

1. Modéliser son leadership de responsable de projets de formation

Lors de cette séquence de formation, le stagiaire construit son modèle de leadership qui va donner la légitimité à son métier, au travers d'un dispositif des missions et des compétences de responsable de projets de formation, clairement identifiables par tous les acteurs, internes ou externes de l'entreprise.

- Les différentes composantes du métier de responsable de projets de formation et la polyvalence nécessaire pour assurer avec efficacité les missions dans le cadre du référentiel de la fonction.
- La posture professionnelle de responsable de projets de formation : la formalisation de ses missions sur la base de son capital d'expertise et le potentiel de ses ressources, technique et relationnelle.
- L'analyse de son leadership de responsable de projet de formation sur la base d'un référentiel des compétences relationnelles, méthodologiques, informationnelles et organisationnelles.
- Le discernement de son champ de performance potentielle et de sa capacité à transmettre aux autres, ses connaissances, ses convictions et ses compétences opérationnelles.
- La mise en phase de son leadership avec le référentiel de compétences du responsable de projets de formation et le synchroniser avec la spécificité de ses missions professionnelles.
- L'entraînement aux pratiques de l'exercice du leadership de responsable de projets de formation pour acquérir les bons réflexes qui vont produire la posture d'un professionnel expérimenté.

Cette séquence de formation permet au stagiaire de modéliser et expérimenter la pratique du leadership de responsable de projets de formation. Les pédagogies appliquées sont : inductive et démonstrative. Elles s'appuient sur le dossier préparatoire, l'autodiagnostic du profil de stagiaire, les questionnaires et les diagnostics des compétences relationnelles. L'évaluation du stagiaire est finalisée par une synthèse orale de sa propre charte de leadership, de façon individuelle.

2. Positionner son métier de responsable de projets de formation

A l'aide d'un dispositif méthodologique et pédagogique fourni par le formateur, le stagiaire est amené à évaluer, auditer et à positionner le métier de responsable de projets de formation sur le plan opérationnel, en s'appuyant sur un référentiel d'activités et de compétences de la fonction de formation dans l'entreprise.

- Comment impliquer l'équipe de formation au processus d'évaluation des pratiques afin de créer une synergie fonctionnelle, basée sur une vision de l'excellence professionnelle ?
- Les entraînements au maniement des outils d'analyse et d'audit de la fonction de formation dans l'entreprise et formaliser les préconisations pour la faire évoluer.
- L'initiation à l'extrapolation des données du diagnostic et la définition des objectifs de progrès à moyen et à long terme pour donner à son entreprise un véritable avantage concurrentiel.
- La prise de connaissance des référentiels pour évaluer les projets de formation de la conformité du cahier des charges jusqu'à l'évaluation des connaissances avant, pendant et après la formation.
- La responsabilité opérationnelle du responsable de projets de formation dans l'optimisation des impacts des actions de formation sur sa performance opérationnelle des stagiaires formés.
- Le cas pratique : la formulation des indicateurs et formalisation d'un référentiel global d'évaluation des activités et des compétences du responsable de projets de formation dans l'entreprise.

Sur la base de différents référentiels et diagnostics, le stagiaire réalise un travail de synthèse et le présente comme un dispositif de cadrage des missions ou des projets de formation dans l'entreprise. Il est évalué sur la base de ses capacités à traduire, par anticipation, le référentiel métier de responsable de projets de formation, en adoptant une posture de professionnel expérimenté. Les travaux font appel aux pédagogies telles que : inductive, interrogative, en mode de projet, démonstrative.

Responsable de projets de formation

3. Evaluer les besoins en formation dans l'entreprise

Lors de cette séquence de formation de responsable de projets de formation, des outils et les modes opératoires sont mis à la disposition du stagiaire. Ils constituent les bases d'un entraînement intensif qui fixe la maîtrise de différents processus de l'évaluation des besoins en formation dans la pratique professionnelle des salariés de l'entreprise.

- La formalisation d'un diagnostic des besoins en formation et les principes de construction d'un support méthodologique fondé sur les critères de performance recherchée.
- Les techniques d'évaluation des besoins en formation : l'appropriation des principaux outils d'entretiens avec différents acteurs d'entreprise, les grilles d'analyse par métier, fonction et/ou activité.
- L'appropriation des outils d'analyse des besoins au niveau des services de l'entreprise, en termes de connaissances et de compétences à développer pour mieux optimiser les performances individuelles et des équipes.
- Les outils d'analyse d'évaluation des besoins et la formulation des cahiers de charges intégrant la création d'un véritable avantage concurrentiel pour l'entreprise.
- Le mode d'exploitation des ressources et réseaux internes de l'entreprise afin d'optimiser la définition des besoins en formation par rapport à l'évolution des métiers et la gestion des carrières GPEC.
- Les outils du responsable de projets de formation pour la mise en place d'une gestion prévisionnelle des besoins en compétences à partir de la stratégie de l'entreprise et la politique des ressources humaines.
- L'entraînement pratique à la définition des besoins en formation et à l'anticipation des impacts à produire sur la performance effective des cibles de populations à former à l'issue de la formation.

Sur la base d'un dossier d'évaluation des besoins en formation, communiqué par le formateur, le stagiaire réalise un travail de synthèse. Le stagiaire est évalué sur sa capacité de discernement des besoins en formation et sur la qualité de présentation de son travail de synthèse à l'aide d'une grille d'analyse et d'un cahier des charges communiqué par le formateur. La pédagogie utilisée, lors de cette séquence de formation est inductive, démonstrative et interrogative.

4. Développer des dispositifs de l'ingénierie de formation

Les travaux de cette séquence de formation sont focalisés sur la mise en application des méthodes de développement de l'ingénierie de formation permettant de positionner toute action de formation au centre des véritables enjeux de la stratégie de l'entreprise.

- Le mode de différenciation des objectifs stratégiques, opérationnels, pédagogiques afin de pouvoir concevoir et développer les dispositifs de l'ingénierie de formation efficient.
- Le processus de montage de projets de formation à partir d'objectifs stratégiques de l'entreprise, du système de gestion des carrières, des évaluations annuelles, des référentiels métiers.
- Les méthodes de traduction des plans de formation ou d'une politique de gestion des ressources humaines en ingénierie de formation et des compétences.
- L'entraînement au développement d'un dispositif de l'ingénierie de formation adapté à une cible de population à former, sur la base d'objectifs stratégiques de l'entreprise.
- L'appropriation des outils d'analyse méthodologique, pédagogique et organisationnelle de la réalisation d'actions de formation et grilles d'évaluation - test pour valider les contenus pédagogiques.
- La mise au point des tableaux synoptiques de l'ingénierie de formation dotés des indicateurs pour piloter les actions de formation, exploiter les contenus et les faire vivre.
- Cas pratique : élaborer un cahier de charges et organiser un processus de formation à partir d'un dispositif complet d'ingénierie de formation à partir des bases de données professionnelles fournies par le formateur.

Au cours de cette séquence, le stagiaire s'approprie les principaux concepts et outils du développement de l'ingénierie de formation. L'évaluation du stagiaire s'opère sur sa capacité à structurer et présenter une architecture du dispositif de l'ingénierie de formation à partir d'un dispositif complet des sources fournies par le formateur. Il s'agit de la mise en situation professionnelle du stagiaire à l'aide de la pédagogie inductive, démonstrative, mode projet et interrogative.

Responsable de projets de formation

5. Manager efficacement les projets de formation

Les travaux de cette séquence permettent au stagiaire de concevoir et consolider le déploiement des projets de formation par un dispositif couvrant tous les aspects de management de projets sur le plan : organisationnel, méthodologique, financier et humain. Il s'agit de concevoir la formation comme un vecteur de changement et de transition dans l'entreprise.

- La prise de connaissance des obligations juridiques et réglementaires en matière de la formation professionnelle vis à vis des clients et des stagiaires pour mieux gérer et maîtriser les modalités contractuelles.
- Les différentes méthodes et outils d'évaluation d'offres de formation à l'aide de grilles d'analyse pour mesurer leurs performances pédagogiques, économiques et opérationnelles.
- Le processus d'achat, la mise au point des modalités de collaboration, l'entraînement à l'élaboration d'un cahier des charges fournisseur et la définition des conditions ou points à négocier.
- L'identification de différentes sources de financements des projets de formation et mode d'optimisation de la gestion des coûts par projet ou plan de formation annuel de l'entreprise.
- Le plan d'un dispositif collaboratif de communication pour impliquer les managers opérationnels à promouvoir la politique ou les projets de formation auprès des équipes ou services de l'entreprise.
- Le dispositif de la gestion générale de la formation, planifier et coordonner l'activité de l'équipe pédagogique et assurer sa formation en conformité avec l'évolution du métier.
- Cas pratique : formaliser et présenter une architecture du plan de formation annuel de l'entreprise.

L'évaluation de cette séquence s'opère par la présentation des travaux de synthèses et les mises en situations professionnelles des stagiaires afin qu'ils puissent démontrer leur capacité à positionner l'activité de formation et le retour sur investissement attendu, au travers d'un plan de formation de l'entreprise. Les méthodes pédagogiques retenues : le mode de projet sur la base d'étude de cas, renforcé par la pédagogie inductive et démonstrative.

6. Développer et lancer son projet de professionnalisation

Chaque stagiaire est chargé de développer son propre projet lui permettant de structurer son processus de professionnalisation dans le métier de responsable de projets de formation. Le stagiaire formalise son projet professionnel, avec l'aide du formateur qui l'accompagne dans sa démarche. Les travaux pratiques sont centrés sur :

- La définition des axes de projet par chaque stagiaire dans le cadre de ses missions de base qui vont le conduire à la modélisation de son projet professionnel.
- La définition d'une stratégie marketing ou de positionnement professionnel dans le cadre de son métier de responsable de projets de formation pour chacune des missions, conformément aux axes de projet.
- La formalisation des plans d'action opérationnels pour déployer et réussir la réalisation de son projet professionnel et qui feront l'objet de suivi et d'évaluation post-formation.
- La validation des projets individuels sur le plan de la maîtrise opératoire de leur mise en œuvre, par le stagiaire et apporter les correctifs préconisés par son formateur.
- La mise au point des modalités d'accompagnement des plans d'action de professionnalisation post formation par son formateur sous forme des sessions de télécoaching individualisé en ligne.

La présentation du projet est effectuée par le stagiaire et enregistrée sur le support numérique. Ensuite, elle est analysée et évaluée sur la base des critères de faisabilité et de performance. Le projet professionnel devient ainsi l'élément central du suivi et de l'évaluation opérationnelle post formation (à froid). Les pédagogies utilisées : mode projet associé avec la pédagogie inductive et démonstrative.

Responsable de projets de formation

Ingénierie de formation

La fourniture d'une documentation technique complète qui constitue le support de formation et de transfert des compétences au stagiaire, fait partie intégrante de cette prestation de formation. Il s'agit d'un support pédagogique de base qui permet au stagiaire de consulter les référentiels méthodologiques des objectifs de formation traités lors de différentes séquences de cette formation. Il constitue un dispositif de référence sur la formation et les missions à accomplir par le stagiaire.

L'ingénierie de formation dédiée au responsable de projets de formation, mise à disposition du stagiaire, est validée sur la base des critères de performance intégrant la notion du retour sur investissement aussi bien pour les stagiaires que pour leur entreprise. Les supports pédagogiques ainsi constitués sont constamment mis à jour et validés par le [Comité de Veille](#) composé de consultants partenaires et des enseignants chercheurs.

- Ils contiennent tous les éléments techniques et méthodologiques abordés pendant la formation,
- Ils servent en tant que fil conducteur pédagogique tout au long de cette formation,
- Ils constituent des ressources méthodologiques pour appliquer les compétences acquises,
- Ils servent de référentiel et guide pour la mise en œuvre du projet professionnel.

C'est avec clarté et efficacité que ce dispositif méthodologique guidera le stagiaire dans l'acquisition de compétences en matière de management de projets de formation. Cette formation peut être suivie, sur la demande du stagiaire, par un coaching de progression qui lui permet de trouver avec son formateur, des solutions spécifiques à ses attentes complémentaires.

Voilà pourquoi la documentation technique qui est remise au stagiaire lors de cette formation contient environ 150 pages, accompagnée d'une fourniture d'outils méthodologiques sous forme de fichiers numériques ayant pour objectif de favoriser l'auto perfectionnement du stagiaire après la formation. Il s'agit des fondements méthodologiques, issus des recherches et des pratiques formalisées par LCA Performances Ltd et font l'objet du Dépôt Légal avec l'attribution du numéro d'enregistrement ISBN.

Organisation de la formation

Compte tenu du caractère intensif de la formation nécessitant une concentration soutenue et une forte implication aux entraînements de mises en situation, les conditions matérielles et organisationnelles se doivent d'être à la hauteur de l'enjeu. Alors, pour maintenir la cohésion et la dynamique du groupe, LCA Performances Ltd offre aux stagiaires les repas du midi qui sont pris en commun avec le formateur ainsi qu'un choix de sites de formation retenus offrant un meilleur environnement possible afin d'assurer une meilleure performance des stagiaires. Les sites de formation sont équipés d'ascenseurs et toilettes à accès handicapé.

L'accueil des stagiaires

Nous suggérons aux participants de se présenter sur le lieu de formation 15 minutes en avance : ils seront accueillis par leur formateur [Yves JAUCYER](#), autour d'un petit déjeuner. A cette occasion, il leur transmet un dossier contenant le livret d'accueil, le programme détaillé de formation et fait émarger la feuille de présence.

Les horaires et la durée de la formation :

La durée est de 4 jours consécutifs / 7 heures par jour soit 28 heures. La formation se déroule de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30. L'horaire du dernier jour de formation peut être aménagé en fonction des horaires des trains ou d'avions des stagiaires.

Le lieu de la formation :

La formation se déroule à Paris ou à Nantes. L'information concernant le lieu de son déroulement et les conditions d'accès au site de formation est communiquée aux participants dès leur inscription effective. Les réservations de chambres et leurs prises en charge sont assurées individuellement par chaque stagiaire ainsi que les frais de déplacement. Tout en respectant son budget, le stagiaire trouvera facilement un hôtel à proximité du lieu de la formation. Le nombre des stagiaires inscrit à cette formation est limité à 6 afin que chacun puisse bénéficier d'un suivi pédagogique personnalisé. Les formations sont maintenues quel que soit le nombre de participants inscrits.

De plus, le stagiaire peut à tout moment joindre [Sylvie LEFEVRE](#), notre responsable de formation pour connaître les modalités administratives relatives à son inscription, les différentes possibilités de financement de sa formation. LCA Performances Ltd gère tous les aspects logistiques de formation en temps réel et répond à toute demande d'information formulée par le stagiaire.

Responsable de projets de formation

Méthodes pédagogiques et évaluatives de la formation

1. Phase préparatoire à la formation

Le processus pédagogique est activé dès la phase préparatoire du stagiaire à la formation. Cette phase s'opère en ligne, de façon collaborative par le stagiaire et le formateur. Elle s'appuie sur les dossiers d'auto-évaluation de profil socioprofessionnel du stagiaire, le diagnostic de ses capacités communicatives et l'analyse de son habilité à traduire son expertise ou son expérience professionnelle en métier de responsable de projets de formation. Cette procédure positionne le stagiaire comme acteur de sa propre formation en lui permettant :

- D'accéder aux contenus préparatoires, rassembler les ressources et préparer sa formation.
- De réaliser le diagnostic de ses potentialités en matière de la communication.
- De se mettre en phase avec les objectifs de formation et des contenus du programme.
- De traduire son expertise ou son expérience en possibilités d'exercer le métier de responsable de projets de formation.
- De transmettre au formateur les grilles de dépouillement des diagnostics pour le traitement.

Dès la validation de la candidature, [Yves JAUCYER](#) le formateur intervenant effectue l'ajustement entre les objectifs de formation, le profil socioprofessionnel du candidat, ses attentes spécifiques et personnalise le processus pédagogique. Dans le cas où le stagiaire évolue dans un environnement professionnel complexe, un entretien à distance est effectué.

2. Phase de formation présentielle et son évaluation

Le processus pédagogique est synchronisé avec le profil socioprofessionnel du stagiaire afin d'optimiser l'intégration des compétences nécessaires pour exercer la fonction de responsable de projets de formation. La phase de formation présentielle se traduit par le déploiement de pédagogies différencielles et l'évaluation des résultats des acquis à chaque séquence de la formation au travers des études de cas, présentation individuelle des travaux de synthèses, mises en situation professionnelle des stagiaires. Cette formation fait appel aux pédagogies telles que : inductive, démonstrative, interrogative et mode de projet. Ce dispositif pédagogique permet au stagiaire de :

- S'approprier de nouvelles compétences à l'aide d'une pédagogie différencielle de mises en situation réelle.
- Relier ses compétences avec les objectifs de formation dans une dynamique fonctionnelle.
- Développer une approche de la formation personnalisée d'optimisation de ses ressources.
- Déployer son projet professionnel et formaliser ses plans d'action de progression.

La dernière séquence de la formation présentielle est spécialement réservée à la formalisation, par le stagiaire et avec l'aide du formateur, de son projet professionnel assorti de préconisations méthodologiques et d'un plan d'action de progrès individuel qui fera l'objet d'un suivi pédagogique et évaluatif en ligne après la formation.

Une évaluation globale, à chaud, de la session est réalisée à la fin de la formation à l'aide d'un questionnaire, qui prend en compte les acquis du stagiaire par rapport aux critères qui font référence aux objectifs et au contenu de la formation, à la qualité de l'animation, au degré d'implication des stagiaires, à l'organisation de la formation, aux bénéfices pour les stagiaires, aux actions de la mise en œuvre des acquis et à l'appréciation de la personne même du formateur.

Responsable de projets de formation

3. Phase de suivi et d'évaluation post-formation

Elle est activée après la formation et se focalise sur les projets professionnels et les plans d'action de progrès, développés par le stagiaire avant la fin de l'étape présentielle. Ces plans d'action se traduisent par la mise en application de nouveaux acquis dans le contexte professionnel du stagiaire. Le suivi des plans d'action de progression est à la fois pédagogique et évaluatif. Le processus s'effectue de façon collaborative par des sessions de télécoaching personnalisé sur demande du stagiaire et/ou de son manager.

Cette intervention respecte le rythme de l'avancement des actions faisant l'objet du projet professionnel du stagiaire ainsi que sur les résultats d'évaluation de la mise en application des acquis. Une évaluation, sur la base d'un questionnaire, couvrant les objectifs de formation est communiquée par le formateur au stagiaire, un dossier de synthèse est réalisé par le stagiaire et expédié au formateur 3 mois après la formation. Après l'analyse de ces travaux par le formateur, un rendez-vous est fixé et finalisé par une réunion de travail en ligne avec le stagiaire et qui lui restitue l'évaluation assortie de préconisations pour progresser.

Le bilan des performances professionnelles du stagiaire s'effectue 6 mois après la session de formation pour valider la démarche du suivi intermédiaire et vérifier que le stagiaire a bien intégré le dispositif méthodologique transféré dans sa pratique professionnelle. Cette session en ligne vise également à évaluer les résultats des expériences réussies sur le plan des méthodes utilisées et les objectifs atteints. De plus, le stagiaire sera contacté en ligne par www.avis-verifies.com pour répondre, s'il le souhaite, à un questionnaire évaluatif sur sa formation. Il peut également évaluer sa formation sur <https://procontact.afnor.org/recherche/formation-professionnelle>

Validation des acquis

L'évaluation des résultats des acquis s'effectue à chaque séquence de la formation présentielle au travers des études de cas, présentation individuelle des travaux de synthèses, mises en situation professionnelle du stagiaire. En fin de formation, une évaluation à chaud est effectuée et une attestation de présence ainsi qu'une attestation de fin de formation sont remises au stagiaire. Cette formation ne donne pas lieu à une évaluation formalisée ni académique des acquis de la formation devant un jury.

Modalités d'inscription

A réception de l'inscription effectuée en ligne ou par téléphone, nous vous adressons par email, une confirmation d'inscription avec le règlement intérieur à transmettre au participant. Par courrier ou email, selon votre choix, nous adressons une convention de formation en 2 exemplaires pour une entreprise ou un contrat de formation professionnelle, si c'est une inscription à titre personnel, ainsi qu'une convocation, une plaquette de présentation du lieu de la formation et les modalités d'accès, le programme de formation indiquant le lieu et la date de la session retenue. Si votre formation fait l'objet d'une demande de prise en charge par votre OPCA, merci de nous en informer au moment de votre inscription. N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information complémentaire. **Date limite d'inscription** : 5 jours ouvrés et dans la mesure où il reste des places.

Prix de formation pour 1 stagiaire

Eléments constitutifs du budget	Nombre heures	Montant global
Réalisation de la session de formation : 76,79 €/h	28	2.150, 00 €
TOTAL NET	28	2.150, 00 €

Toutes nos actions de formation professionnelle sont exonérées de la TVA, par autorisation des services fiscaux.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE LCA PERFORMANCES LTD

1. PRESENTATION

LCA Performances Ltd est un organisme de formation professionnelle dont l'établissement principal est établi 37 rue d'Amsterdam – 75008 PARIS France. LCA Performances Ltd développe, commercialise et dispense des actions de formation en présentiel inter et intra entreprises.

2. DEFINITIONS

Client : cocontractant de LCA Performances Ltd.

3. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat. Le client se porte garant du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de LCA Performances Ltd, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

4. DISPOSITIONS COMMUNES POUR LES FORMATIONS

4.1 Formation interentreprises : formation sur catalogue réalisée dans des locaux mis à disposition par LCA Performances Ltd. Formation sur mesure : composée de plusieurs sessions interentreprises issues du catalogue au libre choix du client.

4.2 Formation intra-entreprise : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un Client. Le lieu de son déroulement est dans des locaux mis à la disposition du client par LCA Performances Ltd.

5. DOCUMENTS CONTRACTUELS

LCA Performances Ltd fait parvenir au client, une convention de formation professionnelle continue en 2 exemplaires établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. Le client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à LCA Performances Ltd un exemplaire, paraphé signé et tamponné. Les formations sont également ouvertes aux participants qui s'inscrivent à titre personnel ou d'une entreprise basée à l'étranger. Une feuille de présence, copies de l'attestation d'assiduité en formation, attestation individuelle de formation et évaluation pédagogique réalisée à chaud sont adressées au client après la formation.

6. CONDITIONS FINANCIERES

6.1 Pour une formation en interentreprises : pour les entreprises publiques et privées : la facture transmise après la formation est à régler sous 30 jours, sauf si la formation est prise en charge par un OPCA avec subrogation de paiement. L'accord de prise en charge par l'OPCA doit nous parvenir avant le début de la formation. Dans le cas contraire, nous facturons au client qui pourra ensuite se faire rembourser par son OPCA. Exception faite pour les inscriptions 15 jours avant le début de la session de formation choisie. Pour les particuliers et les entreprises basées à l'étranger : la facture est transmise avec le contrat de formation professionnelle ou la convention de formation professionnelle continue lors de la validation de l'inscription. Le règlement est effectué avant le début de la formation, par chèque ou virement bancaire.

6.2. Pour une formation intra-entreprise : une proposition commerciale et financière sera préalablement établie par LCA Performances Ltd. Un acompte de 30% sera versé par le client à la signature de la convention de formation professionnelle continue, sauf si la formation est prise en charge par un OPCA avec subrogation de paiement.

L'accord de prise en charge par l'OPCA doit nous parvenir avant le début de la formation. Le solde est dû à 30 jours à réception de la facture établie après la formation et à régler à réception.

6.3 Annulation d'une formation

6.3.1 annulation d'une formation interentreprises par le client : en raison des frais fixes inhérents à la préparation et à l'organisation de la formation, pour toute annulation faite moins de 14 jours avant le début du stage, l'organisme de formation facturera les frais d'annulation correspondant à 100% du prix de la formation. Cependant, l'Entreprise pourra substituer au participant absent, un autre participant avec l'accord d'LCA Performances Ltd. En cas d'abandon en cours de session du participant, LCA Performances Ltd facturera le coût de la formation dans son intégralité. Dans ce cas, il ne peut pas y avoir de prise en charge par l'OPCA.

6.3.2 annulation d'une formation intra-entreprise par le client : pour toute annulation faite moins de 14 jours avant le début de la formation, LCA Performances Ltd facturera les frais d'annulation correspondant à 100% du prix de la formation. En cas d'absence ou d'abandon d'un participant du groupe en cours de formation, celle-ci sera facturée en totalité. Dans ce cas, il ne peut pas y avoir de prise en charge par l'OPCA.

6.3.3 annulation d'une formation interentreprises par LCA Performances Ltd : dans le cas de force majeure, l'organisme de formation se réserve le droit d'annuler la formation, au plus tard une semaine avant la date prévue. Dans cette hypothèse, le montant des droits d'inscription sera intégralement remboursé. En cas d'interruption de la formation durant son déroulement, par l'organisme de formation, celui-ci s'engage à rembourser le client, au prorata des heures non effectuées.

6.4 Facturation – règlement

Tous les prix sont exprimés en euros et Net. Toutes nos actions de formation professionnelle sont exonérées de TVA, par autorisation des services fiscaux. Sauf convention contraire, le règlement est effectué par chèque ou virement bancaire dans les 30 jours à réception de la facture. Nos informations bancaires sont indiquées sur la facture et un IBAN est joint au dossier d'inscription. En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après une mise en demeure restée sans effet dans les 8 jours ouvrables, une pénalité de retard de paiement, sera appliquée. Pénalité de 10% conformément aux modalités précisées dans l'Article L. 441-6 du code de commerce. Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement sera exigible (Décret du 2012-1115 du 9 octobre 2012). Si la mise en demeure est restée sans effet, le dossier est transféré à notre avocat, Maître Cyrille GUILLOU, Avocat au barreau d'Angers, afin qu'il engage toute voie de droit en vue de recouvrement de la facture impayée. Les frais de procédure sont à la charge du client.

7. PROPRIETE INTELLECTUELLE ET MARQUES

Tous les éléments de ce site, notamment les textes, logos, images, programmes de formation, livres, articles, manuels pédagogiques ou toute autre publication sont la propriété de LCA Performances Ltd, et sont protégés à ce titre par la législation relative aux droits de propriété intellectuelle et aux bases de données. L'utilisateur ne peut en aucun cas utiliser, distribuer, copier, reproduire, modifier, dénaturer ou transmettre le site ou des éléments du site sans l'autorisation écrite et préalable de LCA Performances Ltd ou des titulaires des droits. Les modules de formation, les diagnostics et tous documents annexes papier ou sur clé USB remis aux stagiaires/clients lors de la formation sont exclusivement à usage personnel.

Le client s'interdit toute reproduction ou modification même partielle, de transmission ou distribution du module de formation et documents annexes remis sur clé USB ou papier, les documents divers remis au stagiaire durant sa formation. En outre, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Les droits d'utilisation de tout matériel technique utilisé pour la réalisation de la mission, ainsi que les droits d'auteur restent la propriété de LCA Performances Ltd. LCA Performances Ltd est déclarée à l'AFNIL sous le N° 978-2-35994 et les modules de formation ont fait l'objet de dépôt à la BNF ou à la SGDL. Tout contrevenant à cette protection fera l'objet de poursuites. Le site web www.lca-performances.com est archivé à la BNF et déposé à la Société Des Gens de Lettres (SGDL). Tous les programmes de formation sont déposés à la Société Des Gens de Lettres ainsi que les catalogues. Les modules de formation transmis aux stagiaires sont protégés par les droits d'auteur et déclarés à la BNF ou à la Société Des Gens de Lettres.

8. CONFIDENTIALITES

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par LCA Performances Ltd au client. LCA Performances Ltd s'engage à ne pas communiquer à des tiers, les informations transmises par le client, y compris les informations concernant leurs salariés.

9. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

En tant que responsable du traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par LCA Performances Ltd aux fins de réalisation et de suivi de la formation :

- envoi des dossiers inhérents aux conditions d'accès à une formation,
- questionnaire individuel évaluatif du niveau de savoir avant la formation et en fin de formation,
- suivi de formation,
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande en ligne précisant l'identité et l'adresse électronique du demandeur peut être adressée à LCA Performances Ltd.

Le client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent son salariés/stagiaire et auxquelles il aura eu accès. LCA Performances Ltd conservera, pour sa part, les données liées à l'évaluation des acquis par le stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

10. LITIGE ET CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPETENCE TERRITORIALE

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. En cas de litige entre le CLIENT et LCA Performances Ltd, le règlement sera du ressort du Tribunal de Commerce d'ANGERS, France